

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

ANALYSES D'EAU À PRIX RÉDUIT

Estérel, le 13 septembre 2023 – Comme par les années passées, la Ville d'Estérel offre aux citoyens la possibilité de se prévaloir d'une analyse d'eau à prix réduit.

En collaboration avec H²Lab de Sainte-Agathe-des-Monts, nous avons convenu d'une procédure vous permettant d'obtenir un rabais de 40 % sur le prix régulier. Le rabais sera disponible à compter du 13 septembre 2023.

Les bouteilles pour effectuer vos prélèvements sont disponibles dès maintenant à l'hôtel de ville au 115, chemin Dupuis. Les prélèvements et le retour des bouteilles devront se faire uniquement le 23 septembre 2023. Veuillez-vous référer aux documents ci-joints pour connaître les procédures à suivre pour profiter de cette offre.

La Ville s'occupera de remettre les échantillons au laboratoire H²Lab aux fins d'analyse. Les résultats vous seront communiqués par courriel.

Source et information :

Ville d'Estérel
450 228-3232



Procédure d'achat du test d'eau

Procédure pour l'achat en ligne

1. Rendez-vous sur la boutique en ligne H2Lab :
<https://boutique.h2lab.ca/collections>
2. Sélectionner le **forfait #1 (Potabilité)** et compléter les champs requis;
3. Sous la rubrique « Mode de livraison », cliquez sur « **Récupérer** », puis choisissez Ste-Agathe-des-Monts, dans la section Centres de retrait. Il n'y aura pas de frais de livraison.
4. Pour appliquer le rabais, indiquer le code **EST2023** dans la case **Code de réduction**, puis compléter votre achat.
 - *Ce code est **valide du 13 au 23 septembre inclusivement** et donne **40% de rabais**.*
5. **Identifier votre bouteille** avec le **code de commande à 5 chiffres** (commençant par BXXXXX) disponible dans le courriel reçu « *Demande d'analyse* ».
 - Inscrire également la **date de prélèvement**, le **lieu de prélèvement** et le **nom du client** sur le contenant, avant d'amener votre échantillon.

Procédure pour le retour de votre échantillon

6. Vous devrez **prélever votre échantillon le samedi 23 septembre** et nous le retourner la journée même, entre 10 h 00 et 14 h 00 à l'hôtel de Ville, 115, chemin Dupuis.
 - Il est important de conserver votre échantillon au frais.

MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT D'UN ÉCHANTILLON D'EAU POTABLE POUR LA QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE

La **qualité bactériologique** de l'eau de votre puits peut changer au cours des saisons, c'est pourquoi Santé Canada recommande de faire l'analyse de votre eau de puits, une à deux fois par année. Le contenant fourni est stérile et contient un agent de neutralisation du chlore qu'il ne faut pas rincer. Il est important d'ouvrir le contenant au moment du prélèvement seulement. Ne touchez pas l'intérieur de son couvercle avec les doigts. Ne pas utiliser si le sceau de sécurité (scellé) est brisé.

Étapes à suivre :

1. L'échantillon doit être prélevé au robinet d'eau froide **le plus utilisé**.
2. Enlever tout accessoire dont est muni le bec du robinet comme les aérateurs, grillages, pomme d'arrosage, boyaux. S'il est impossible de les enlever, choisir un autre robinet ;
3. Dans le cas où le robinet utilisé est muni d'une valve servant à la fois au contrôle de l'eau froide et de l'eau chaude, laisser au préalable couler l'eau chaude pendant au moins 2 minutes avant de passer à l'étape suivante;
4. Nettoyer l'extérieur et l'intérieur du bec du robinet à l'aide d'une pièce de papier ou textile absorbant, à usage unique, et imbibé d'une solution commerciale d'eau de javel;
5. Laisser couler l'eau froide du robinet pendant au moins 5 minutes ;
6. Ouvrir le contenant et le **remplir légèrement** au-dessus de la ligne de remplissage;
7. Refermer soigneusement et hermétiquement le contenant après le prélèvement en s'assurant de ne pas contaminer l'intérieur du goulot et du couvercle. Limiter au minimum l'exposition à l'air libre du contenant ouvert lors de l'échantillonnage;
8. Identifier clairement votre contenant avant l'envoi au laboratoire avec votre numéro de boutique en ligne ou de portail-client, accompagné de la date de prélèvement.

Remarque : Il est conseillé de ne pas effectuer de prélèvement s'il y a présence de chlore en grande quantité dans l'eau (odeur détectable). La présence de chlore peut affecter les résultats d'analyses.

EXPÉDITION DES ÉCHANTILLONS Faire parvenir l'échantillon à l'accueil du laboratoire durant les heures ouvrables dans les vingt-quatre (24) heures suivant son prélèvement. Attention aux délais de livraison par transporteur. Tout échantillon déposé **après 16h** sera remis au lendemain (possibilité de payer un supplément pour débiter l'analyse le jour même). Tout échantillon arrivé le **vendredi** après 16h pour les succursales de Sainte-Agathe-des-Monts, Joliette et Rimouski, après 14h pour la succursale de Rouyn-Noranda et après 10h pour les succursales de Val-d'Or et Laval, sera remis au lendemain. Des frais supplémentaires s'appliquent si l'échantillon est traité durant la fin de semaine, avec entente seulement auprès du laboratoire.

Tous les échantillons doivent être conservés entre 0 et 12°C entre le moment du prélèvement et la réception au Laboratoire. Les échantillons ne doivent pas être gelés ou contenir des traces de frasil.

Référence : *Règlementation sur la qualité de l'eau potable du Québec, Annexe 4, édition courante.*